



Première déclaration des revenus, document manquant.

Par **Slup75**, le **24/10/2021** à **13:34**

Bonjour,

Je me permets de vous solliciter car je suis un peu désespéré, je ne sais plus quoi faire. Je vais essayer de faire assez court et si vous avez besoin de plus de détails, n'hésitez pas à me le faire savoir svp.

Grosso modo, j'ai 25 ans et je souhaite déclarer pour la première fois mes revenus. Cela fait maintenant 4 ans que je travaille. Malheureusement je ne l'ai pas fait avant car même si c'est difficile à croire, j'étais un peu naïf en ce qui concerne les démarches administratives, c'était quelque chose qui me semblait vraiment compliqué à l'époque et j'avais donc tendance à fuir. De plus je vivait chez mon père et je pensais logiquement qu'il faisait une déclaration conjointe en m'incluant dans le dossier étant donné que j'étais hébergé gratuitement à son domicile et qu'il me demandais de manière trimestrielle combien je touchais. Or, ce n'était pas du tout le cas. J'ai compris plus tard que son but était en réalité de déclarer mes revenus à la CAF pour toucher de l'argent.

Il faut savoir par ailleurs que j'ai de manière générale une très mauvaise relation avec mon père. Ce dernier ne m'a jamais aidé et accompagné dans la vie, en particulier en ce qui concerne le monde des papiers. Je devais toujours me débrouiller seul, même si je ne comprenais pas exactement les démarches, et que j'avais des difficultés. Parfois il m'obligeait à m'occuper de ses papiers à lui et, quand je faisais mal les choses, je me faisais engueuler. Psychologiquement j'ai beaucoup souffert à cause de ça et il faut savoir que je ne pouvais pas non plus compter sur ma mère, mes parents s'étaient divorcés quand j'avais 5 ans.

Il y a 2 ans cette relation toxique, alimentée aussi par d'autres conflits, m'a complètement fait

craquer et j'ai décidé de couper entièrement les ponts avec mon père mais aussi ma famille. J'ai pris mes affaires et je me suis loué un studio.

Le souci aujourd'hui, est la raison pour laquelle je fais ce topic, c'est que le service des impôts me demande des documents complémentaires de mon père pour finaliser le dossier. Or je ne dispose absolument pas de ses papiers et je ne souhaite pas reprendre contact avec des gens qui m'ont fait souffrir. Je m'en remet du coup à vous, existe-il un moyen pour m'en sortir svp ? Y'a t-il par hasard des articles de la loi qui puissent m'aider en ce sens ?

J'ai bien sûr répondu à leurs courrier en expliquant brièvement la situation et en envoyant des documents similaires, malheureusement, je n'ai pas eu de suite favorable. Ils m'ont répondu de manière stricte en une ligne.

Je sais bien que malgré ce contexte un peu particulier j'ai ma part de responsabilité. J'aurais dû être plus entreprenant et intelligent à l'époque. Mais quand même, au vu de ce qui me réclame en guise de justification, je trouve cela abusé car avec leurs outils interne ils peuvent vérifier facilement.

Après je me demande si je suis éligible à l'impôt ? Car je ne touche que 1.300 € net par mois.

Je précise aussi qu'à titre personnel, je n'ai jamais fait de demande pour avoir des aides de l'état, je me débrouille avec ce que j'ai pour subvenir à mes besoins et payer mon studio.

Un grand merci à tous ce qui veulent bien m'aider, cordialement.

PS : Pour plus de détails je vous partage ci-dessous les courriels d'échanges.

1)
<http://image.noelshack.com/fichiers/2021/41/7/1634476496-img-20211017-151426.jpg>

2) Ma réponse :

<http://image.noelshack.com/fichiers/2021/41/4/1634212891-screenshot-20211014-140107.jpg>

3) Et enfin la réponse du service impôt :

<http://image.noelshack.com/fichiers/2021/41/7/1634476752-img-20211017-151803.jpg>

Par **Visiteur**, le **24/10/2021** à **21:55**

Bonsoir

Avez vous reçu un courrier de l'administration fiscale avec les informations nécessaires à la déclaration en ligne ,?

Car maintenant tout se gère en ligne.

Vous pouvez y trouver le montant retenu par votre employeur ainsi que le calcul du montant de vos impôts réels, qui devraient être proches du nul.

Par **Slup75**, le **25/10/2021** à **19:47**

@LORENZA :

Bonjour/Bonsoir, tout d'abord un grand merci pour votre réponse.

Vous venez en effet de m'apprendre que les impôts étaient redressable que sur 3 ans, j'ignorais totalement ce détail. A l'époque, quand je m'étais présenté à l'accueil du service fiscale où j'étais rattaché, la dame m'avait demandé de déclarer à partir de l'année 2017. Parce que cette année là, dans le cadre de mes études, j'ai du faire 3 mois de stage où j'étais payé entre 300 et 400€.

Sinon il est vrai que nous sommes aujourd'hui en 2021, mais le début de mes démarches date de 2020. Après avoir pris connaissance de leur refus j'étais fatigué de cette histoire sans fin. Et sous les conseils de mes collègues, j'ai opté pour la stratégie d'attendre un long moment pour espérer recevoir une relance et peut-être par ricochet une certaine compréhension de leurs parts sur l'avancement de ma demande.

Malheureusement, et à mon grand étonnement, je peux vous dire que ses derniers s'en foutent complètement... C'est d'ailleurs pour ça que dans mon post précédent je m'interrogeais si j'étais éligible aux impôts avec un salaire de 1300 net. Parceque logiquement si je leur devais vraiment quelque chose, ils n'auront pas arrêté de m'harcéler pour récupérer leurs argents non ?

Et je vous confirme, c'est bien moi qui a pris entièrement l'initiative de les contacter. Je n'ai reçu aucun courrier de leurs service, ni même de relance par rapport à mes démarches.

Je suis toujours en attente.

Par **Slup75**, le **25/10/2021** à **19:55**

@Mark_ESP :

Bonjour/Bonsoir,

Pas du tout, comme dit précédemment, j'ai absolument rien reçu du service fiscal.

D'ailleurs, même pour avoir des identifiants, j'ai du les solliciter car apparemment on est censé recevoir un courrier.

Et après connexion j'ai vérifié, mais je ne dispose pas la moindre information concernant le calcul de mes impôts. Je ne peux même pas déclarer en ligne.

Cordialement.